



Les Environs de Toulon

LA VALLÉE
DE DARDENNES

Par M. L. Mongin

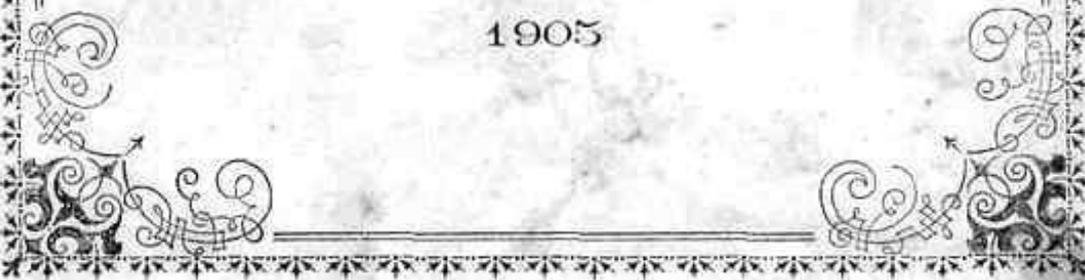
Archiviste de la Ville de Toulon

et M. A. Paul

TOULON

IMPRIMERIE DU PROGRÈS, F. MARIA, 26, RUE D'ALGER

1905



Les Environs de Toulon

LA VALLÉE
DE DARDENNES

Par M. L. Mongin

Archiviste de la Ville de Toulon

et M. A. Paul

TOULON

IMPRIMERIE DU PROGRÈS, F. MARIA, 26, RUE D'ALGER

—
1905

LA VALLÉE DE DARDENNES

I.

PRÉAMBULE

Au Nord de Toulon de jolies montagnettes mènent leur farandole capricieuse. La nature a imaginé là, pour la grande cité maritime, le plus solide rempart de défense et le plus captivant des décors. De toute cette guirlande de monts, *Caoume* est le plus élevé; *Coudon* pyramide à 703 mètres; *Faron* tire sa ligne de faite à 502 mètres; le *Baou de Quatre heures* se dresse en un superbe soulèvement de 516 mètres; *Caoume* majestueux les domine tous à l'altitude de 796 mètres.

Dans ce paysage, on ne voit ni pics sourcilleux, ni dents aiguës, ni crêtes inaccessibles.

Bien distincts les uns des autres, ces divers groupes rocheux agencent et coordonnent leurs lignes pour former un tableau d'une harmonie toute classique. Leurs flancs s'enflent et se creusent en de molles inflexions, et leurs sommets tantôt se dressent en barres abruptes, tantôt s'arrondissent en coupoles, tantôt enfin se recourbent en éperons ou s'affûtent à angle droit, comme de puissants taille-mer.

Une maigre végétation de pins recouvre leurs pentes méridionales⁽¹⁾; mais l'austérité de nos montagnes n'enlève rien à leur charme. Les cîmes, avec leurs douces teintes grises et légèrement bleues particulières aux roches de la Provence, apparaissent plus radieuses encore sous la seule splendeur du jour.

Et l'œil aime à se reposer sur cet ensemble grandiose de beautés naturelles et d'ouvrage militaires

(1) De sérieuses tentatives de reboisement sont en bonne voie de progrès.

qui respirent à la fois tant de puissance au repos et de calme dans la force.

II.

LE QUARTIER SAINT-ROCH — LES “BUGADIERO”

Tous les massifs montagneux qui entourent la rade de Toulon sont séparés, les uns des autres, par des gorges sauvages ou d'agrestes vallons. Au Nord-Ouest, les *Gorges d'Ollioules* qui séparent la chaîne du *Gros-Cerveau* de celle du *Cap-Gros*; à l'Est, le *Vallon de Tourris* où se trouvent, sur un contre-fort du Coudon, les vestiges d'un oppidum ligure; enfin au Nord, la charmante *Vallée de Dardennes* dont la description nous est suggérée par l'intérêt qu'elle offre au double point de vue du pittoresque et de l'histoire.

C'est au printemps, lorsque les ardeurs de la canicule n'ont pas encore desséché les ruisseaux ni roussi l'herbe des champs, qu'il faut aller visiter la Vallée de Dardennes. On y retrouvera encore un peu de ce charme idyllique qui la rendait autrefois si attrayante et si renommée.

Cernée à l'Ouest par le *Baou de quatre heures*, à l'Est par le *Faron* et les *Buttes de Tourris*, au Nord par le *Caoume* et le *Grand-Cap*, sillonnée par une petite rivière, le *Las*, qui prend sa source au gouffre du *Ragas*, la Vallée de Dardennes a, comme voie de pénétration la plus directe, la route des *Moulins*.⁽¹⁾

Après avoir franchi la *Porte de France*, on traverse le quartier *Saint-Roch* qui doit son nom à une chapelle rurale située jadis au Nord de la Place Saint-Roch actuelle. Cette chapelle était desservie par les Récollets avant que ceux-ci ne vinssent s'établir sur la place dite aujourd'hui *Louis-Blanc*. Détruite lors

(1) Le tramway électrique dessert aujourd'hui cette route jusqu'au fort déclassé du *Petit Saint-Antoine*.

du siège de 1707, elle fut réédifiée en 1714, non loin de là, près du pont de *Téolet*.

Ce faubourg a acquis, en ces derniers temps, un développement considérable par suite du morcellement d'une partie des terrains appartenant aux religieuses de Saint-Maur.

Le quartier *Saint-Roch* évoque de plaisants souvenirs dans l'esprit des vieux toulonnais. En effet, c'est là que se trouvait autrefois le siège de la corporation des *bugadiero*, ce type si gai et si populaire.

Il y a quelques années, on pouvait voir encore leurs *lavadou* s'échelonner depuis le chemin de *Plaisance* jusqu'au moulin du *Colombier*. C'étaient de petits cabanons, aux toitures basses, ouvrant largement leur façade sur le béal.

Aujourd'hui les lavoirs sont murés, le béal est couvert et dans les champs où séchait le linge s'élèvent de grandes bâtisses de rapport. L'hygiène y a gagné sans doute, car le mince filet d'eau dérivé de *La Foux* qui l'alimentait, constituait un véritable cloaque, le *tout à l'égout* des campagnes riveraines. Mais le quartier y a perdu beaucoup de son pittoresque.

Pour le passant, il n'était pas de spectacle plus réjouissant que celui de toutes ces rangées de femmes qui, bras nus jusqu'aux coudes, sabots claquant aux pieds, ne lambinaient pas au travail, tout en bavardant comme des *agaces*. Mouis! Mouis! et le savon moussait et giclait au loin à travers leurs doigts agiles. Flic! Flac! et le battoir frappait vigoureusement. Ici, le linge, tordu en chignon, laissait l'eau s'égoutter; là, il trempait dans le *refrescadou* en formant d'énormes *boufigues*; et dans le jardinet voisin, sur des cordes symétriquement tendues, il éclatait de blancheur sous le clair soleil.

Les histoires affriolantes, les petits secrets dévoilés égayaient la vie du lavoir. Mais aussi combien étaient nombreuses les querelles qui éclataient entre ces comères. C'était alors un assaut de gestes et de paroles

dont étaient bannies la décence et la courtoisie. Non contentes de s'injurier et de se passer mutuellement à la *bugado*, celles-ci recouraient souvent au *baceou*, argument frappant dont elles se servaient avec une extrême dextérité.

La verve des blanchisseuses devenait terriblement mordante lorsqu'elle s'exerçait contre un passant facétieux, qui risquait quelques plaisanteries déplacées ou se permettait de les compter du doigt. Les apostrophes les plus méchantes et les injures les plus cruelles accueillaienl l'imprudent provocateur.

Vai t'escoundre caramentran, lui criait l'une.

Tè, aquel arlèri, clamait une autre; *vai ti coumta lei péu*.

Tu que sabes tant bèn coumta, renchérisait une troisième, *digo, quand sias de bastardoun à l'oustaou?*

Et la colère grondait, toujours croissante, dans le lavoir. Finalement une *bugadiero*, plus vindicative que les autres, tonitruait avec virulence: *Buei! aqueou carnava, mi fa veni la mero! Tout aro ti li mandi moun baceou*. Et joignant aussitôt l'acte à la menace, elle lui lançait son battoir dans les jambes.

Le verbe agressif de cette gent féminine ne respectait pas même le paisible promeneur. Était-ce une dame vêtue d'une élégante toilette qui passait? On ne manquait pas d'entendre: *Te re, Fino, reluquo mi aquelo bello damo que pouarto veleto: se fa pas pieta!* Et Fine, de répondre gouailleusement: *Va coumpreni; a proun de nas pèr aco*.

Un monsieur coiffé d'un haut de forme s'aventurerait-il le long du béal, il était aussitôt l'objet de leurs *galegeades*: *S'es louga pèr mesura lou blad. — Se l'an pas pesa l'an fa bouano mesuro. — S'es quita facha emé sa fremo, qu'a lou gardo-raubo sus la tèsto*.

Si l'individu était atteint d'un vice de conformation, il avait à subir les railleries les plus amères. Était-ce un bossu: *O mon Fernand, tous les biens de la terre....*, chantonnait l'une ironiquement: *Paure mesquin! a un bel agacin darriè l'esquino*, insinuait

une autre. Un mendiant? *Te, Mieto*, disait une vieille à sa voisine jeune et jolie, *toun calignaire que passo*. Et la fillette de répliquer d'un air dédaigneux: *Es bouan per vous, lei cauvo passido*.

Pour se soustraire à ces quolibets, le pauvre homme n'avait rien de mieux à faire que de s'éloigner au plus vite.

Ces boutades primesautières, ces réparties vives et piquantes, ce vocabulaire expressif et imaginé, réédités sur la scène de nos anciens théâtres populaires, *Chichois* et *Rampin*, ont toujours provoqué chez les spectateurs les plus francs éclats de rire.

Les blanchisseuses ont déserté les bords du béal désormais asséché: leurs lavoirs sont maintenant disséminés dans tous les quartiers de la banlieue toulonnaise. Le lundi est le jour où elles viennent à la ville rendre le linge à leurs *pratiques*.

Combien elles sont accortes avec leur caraco serré à la taille, leur cotillon court à raies rouges ou bleues, leurs escarpins à boucle et leur chapeau de paille à larges ailes. Leur démarche est dégagée malgré le lourd paquet qu'elles portent sur la tête; elles vont d'un pas alerte et sûr, les reins cambrés, la taille flexible, les hanches houlant en un balancement rythmique, les bras arrondis en anses d'amphore.

III.

LE QUARTIER DE PLAISANCE

LA CASSINE DE L'AMIRAL PAUL

Le chemin de Plaisance dont nous venons de parler, se trouve à gauche et en contre-bas de celui des *Moulins*. Il doit son appellation à une belle villa située après le couvent du Bon-Pasteur et prenant son entrée sur le parcours de ce chemin.

Cette villa qui appartenait, en 1815, à l'amiral Allemand, servit, à cette époque, de retraite au roi Murat, proscrit, dont la tête avait été mise à prix. Elle est actuellement la propriété de M. le Dr Guiol.

Après le boulevard Fisquet et toujours à gauche de la route, se détache, au milieu d'un riant décor de verdure, l'élégante villa de *Rodeillac*, à M. Janvier. Ce domaine était habité, au XVII^e siècle, par le chevalier Paul, qui en avait fait sa résidence de prédilection. L'illustre marin provençal appelait modestement sa demeure « *ma cassine*, » quoique d'après Chapellet et Bachaumont qui l'avaient visitée en 1655, elle fût tout à fait digne d'un prince. « Arrivés à Toulon, disent-ils dans la relation de leur voyage dans le Midi, nous y trouvâmes le chevalier Paul qui, par sa charge, par son mérite et par sa dépense est le premier et le plus considérable du pays. Il nous régala dans sa cassine propre et si bien entretenue qu'elle semble un petit palais enchanté.

C'est ce Paul dont l'expérience
Commande la mer et le vent ;
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les peuples du Levant. » (1)

La cassine du Chevalier Paul était une grande bastide d'une architecture à la fois simple et robuste : les tours qui flanquaient ses angles lui donnaient l'aspect d'une charmante gentilhommière. Elle a été démolie tout dernièrement.

A l'ancienne cassine du chevalier Paul se rattache un souvenir historique.

Au mois de février 1660, Louis XIV vint à Toulon. Le roi, qui tenait le chevalier Paul en très haute estime, alla lui rendre visite dans sa propriété. Louis XIV était accompagné de la reine-mère, de son frère le duc d'Anjou, du cardinal Mazarin, de Mademoiselle Louise d'Orléans, de quatre secrétaires d'État, du prince de Conti, du comte de Soissons, de la comtesse de Nevers, du nonce du pape, de l'ambassadeur de Venise, de cinq évêques, de trois maréchaux, des ducs de Damville et de Noirmoutier, du

(1) Ce badinage, moitié vers et moitié prose, fut très célèbre aux XVII^e et XVIII^e siècles.

comte de Brissac, du marquis de Villequier et de nombreux seigneurs et barons de la Provence.

L'amiral Paul qui possédait un magnifique jardin rempli d'orangers, avait ménagé à ses hôtes une agréable surprise : il avait fait confire sur les arbres une partie des oranges. Le roi et tous les personnages de sa Cour furent charmés de cette galanterie à laquelle ils ne s'attendaient pas. On dit même que ces oranges confites, mêlées à d'autres qui ne l'étaient pas, firent croire à quelques uns de ces nobles visiteurs que les oranges, en Provence, venaient ainsi confites sur les arbres.

La vie de ce glorieux marin mérite d'être résumée en quelques lignes.

Il naquit, en décembre 1597, dans une barque, d'une modeste lavandière qui allait de Marseille au château d'If. Paul de Fortia de Piles, gouverneur des îles et du château d'If voulut être le parrain du nouveau-né, et lui donna le nom de Paul, sous lequel il a toujours été connu depuis cette époque.

A neuf ans, il s'embarqua secrètement à bord d'un navire marchand ; puis il s'engagea, en qualité de matelot, sur un brigantin armé contre les Infidèles et ne tarda pas à en devenir le capitaine.

Sa bravoure, ses actions d'éclat et ses coups d'audace le classèrent bientôt parmi les plus illustres hommes de guerre de son siècle. Il fut fait successivement capitaine d'un vaisseau du roi, chef d'escadre, lieutenant-général et enfin vice-amiral. Le grand-maître Lascaris de l'ordre de Malte le nomma, en 1651, chevalier de Justice et lui envoya une croix que M. de Ruffi estimait 50.000 écus.

Après avoir guerroyé longtemps contre les Turcs et les pirates algériens, l'amiral Paul fut chargé, en 1665, par ordre du roi, de conduire à Lisbonne, avec sa flotte, Françoise Marie d'Aumale, princesse de Savoie-Nemours qui allait épouser Alphonse IV, roi de Portugal.

Ce fut sa dernière mission. Atteint de la goutte, il se retira dans sa chère cassine où il expira le 18 octobre 1687. ⁽¹⁾

Les marins et les soldats qui l'aimaient autant qu'ils l'estimaient lui composèrent cette épitaphe :

Passant qui va si vite,
Regarde cette sépulture
Et considère une aventure
Digne de ton étonnement.
Celui qui naquit pour combattre
Et qui vivait dans le combat
Eau, feu, fer ne purent l'abattre :
Une fièvre lente l'abat.

IV.

LE JONQUET. — LA SOURCE DE LA BAUME LE CHATEAU ET LA SOURCE SAINT-ANTOINE LES BASSINS DE LA COMPAGNIE DES EAUX

Devant la villa des *Hortensias*⁽²⁾ se présente un carrefour. A gauche, le chemin des *Routes* ; à droite, la tranchée qui a été récemment ouverte pour le passage des tramways et que domine le monticule du *Fort Blanc* où s'étagent de joviales maisonnettes ; en face, le chemin du *Jonquet* bordé, d'un côté, par des jardins potagers s'avancant jusqu'aux rives feuillues du *Las*. Dans ce coin champêtre, un coquet restaurant

(1) Voici le portrait que trace du chevalier Paul un de ses panégyristes :

« Le chevalier Paul était d'une taille assez haute. Il avait quelque chose de sombre dans la physionomie. Sa moustache et son toupet formaient comme une espèce de croix de Malte. Il était affable, indulgent, serviable et poli.... On a remarqué qu'il était si doux qu'il ne se mettait jamais en colère. Il avait une très petite voix et parlait peu. Il traitait le soldat avec tant de bonté, que ceux qui voulaient servir dans la marine, le préféraient aux autres, et se mettaient volontiers sous ses ordres. On ne vit jamais d'intrépidité pareille à la sienne au milieu des plus grands dangers : personne n'entendait ni eux que lui les différentes manœuvres d'un navire et d'une escadre en marche. C'était un homme à ressources : il avait, en un mot, toutes les qualités du plus parfait capitaine de marine.

Il n'oublia jamais l'obscurité de sa naissance, et on ne le vit jamais rougir de ses parents ou de ses amis d'autrefois....

Il fit les pauvres ses héritiers et voulut être enterré parmi eux, au cimetière.... »

(2) Cette villa appartient à Madame Aillaud. Nous croyons pouvoir affirmer que cette propriété faisait partie de la cassine, domaine du chevalier Paul.

se cache au milieu des saules aux troncs moignonneux tout hérissés de tiges flexibles ; un peu plus loin, c'est un lavoir bruyant, puis l'écluse de *Rodeillac* où commence la *Rivière Neuve* que Vauban fit creuser en 1680, pour détourner en partie le cours du Las.⁽¹⁾

Pour se rendre à la *Baume*, située sur la rive droite du Las, on traverse une passerelle en bois.

On s'engage de suite dans un petit sentier montant et rocailleux qui aboutit au tunnel de *Rigoumet* sur lequel court le chemin de fer des poudrières. A droite, se dresse la villa de la *Baume*, maison d'habitation vaste et de proportions imposantes.

Près d'une serre-chaude, dans un bosquet de lauriers d'Apollon, s'élève une petite construction : c'est l'entrée de la grotte au fond de laquelle s'étale un lac minuscule alimenté par une source vive. Pour arriver à la nappe d'eau, on pénètre dans un étroit couloir, d'abord maçonné, puis creusé dans la roche même, présentant, çà et là, des excavations et des bosselures suintantes, des aspérités, des stalactites qui obligent souvent à baisser la tête. Le sol est fait d'argile gluante et de graviers. A gauche et sur tout le parcours, est établie la petite canalisation qui capte l'eau du lac. La galerie, longue de 180^m, tantôt s'étrangle au point de ne laisser parfois passage que pour un homme, tantôt s'élargit, sans jamais cependant mesurer plus de cinq à six mètres. La grotte, orientée S. E.-N. O., s'étend à 200^m sous la colline du Jonquet, en décrivant de nombreuses sinuosités.

Tout à coup la voûte se redresse brusquement et atteint bientôt une hauteur de 20 mètres environ. On est arrivé au barrage qui retient l'eau dont une vanne règle l'écoulement dans la canalisation.

La profondeur moyenne du lac est de 1^m,50, sauf dans certains endroits où elle atteint près de 3^m. Une *belle* permet au visiteur de parcourir la grotte dans tous les sens.

(1) La Rivière Neuve va se jeter dans la petite Rade, après avoir traversé les quartiers du Jonquet, des Routes, du Pont-de-Bois, du Pont-Neuf et de Lagoubran.

La source de la Baume fut utilisée, vers le milieu du XVII^e siècle, par un sieur Blanc qui possédait alors ce domaine. Les consuls de Toulon s'empressèrent de lui contester ses droits de propriété; un très long procès s'ensuivit. Comme le différend menaçait de s'éterniser, les plaideurs finirent par passer une transaction : il fut convenu que l'excédent des eaux non utilisé par Blanc reviendrait à la cité.

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore la famille de Praneuf et la Compagnie des Eaux sont co-propriétaires de la source de la Baume.

Actuellement, les eaux de cette source sont amenées, par un aqueduc qui traverse le Las, au château de Saint-Antoine d'où elles sont envoyées, au moyen d'une pompe élévatoire, dans les bassins dont nous parlerons bientôt. Mais la Baume a un si faible débit, en été surtout, qu'elle n'est pas d'un bien grand secours pour l'alimentation de nos fontaines.

Après avoir visité cette curiosité naturelle, on traverse de nouveau la passerelle pour revenir sur le chemin du *Jonquet*.

Ici, la rivière formait autrefois une jolie cascaterie; et l'eau guillerette, après avoir sauté lestement le barrage, fuyait, en chantant, sur les galets blancs et polis. Ce site, toujours riant avec sa voûte de frondaison mouvante, est connu sous le nom de la *Loude*.

A partir de cet endroit le chemin s'encaisse entre les villas du *Jonquet* et des *Eaux*,⁽¹⁾ dont les admirables ombrages lui font comme une fraîche arcade de verdure; puis, après un léger contour, il vient rejoindre la route des Moulins, au poste même de l'octroi, un peu au-dessus du *Château Saint-Antoine*.

Cette solide maison d'habitation, propriété de la famille Roux, est composée d'un corps de logis flanqué de deux pavillons carrés en avancement. Une terrasse spacieuse, plantée de gaillards platanes, précède la bâtisse. Un jardin d'agrément, un fruitier, un potager et une prairie en constituent les dépendances.

(1) La première appartient à M. Mouraille, et la seconde à la Compagnie des Eaux

Ce château fut édifié, vers 1672, sur l'emplacement du prieuré de Saint-Antoine dont la date de construction remontait au XIII^e siècle.⁽¹⁾ Il comprenait une chapelle, une bastide, un jardin de médiocre étendue et des terres arables complantées en partie de vignes et d'oliviers.

Depuis des temps immémoriaux, un béal qui s'alimentait à ce prieuré et tout près de la chapelle dédiée *Santo Antonio bonæ fidei* amenait ses eaux dans le grand réservoir de la *Fougassière*, situé sur les remparts de ville. Cette épithète, ajoutée au nom du saint pour désigner la solidité de sa foi, fut, dans la suite, donnée au château lui-même.

Le prieuré de Saint-Antoine, primitivement attaché à la prébende d'un chanoine de la Cathédrale, devint la propriété des évêques de Toulon, par échange fait, en 1670, entre le titulaire François Larmodieu et l'évêque Louis Forbin d'Oppède. Un an plus tard, ce prélat obtint de la communauté de Toulon la cession d'un terrain joignant la chapelle du côté du Levant et sur lequel se trouvait un martinet ou moulin à poudre. C'est à cette époque qu'il fit construire le bâtiment actuel ainsi que la chapelle.

Le chemin de Toulon au Revest, qui passait alors entre le château et les jardins, empêchait le domaine d'être d'un seul tenant.

En 1617, l'évêque Louis de la Tour-du-Pin de Montauban fut autorisé à le faire tourner derrière la maison d'habitation, là où nous le voyons aujourd'hui. Il fallut pour cela couper le rocher contre lequel était adossée la résidence épiscopale.

C'est là que les pères de l'Oratoire, qui dirigeaient le collège de Toulon, vinrent, en 1732, faire leur soumission à la bulle *Unigenitus*.

L'évêque Joly du Choin y écrivit son livre, *le Rituel du Diocèse*.

(1) Il est mentionné dans le différend qui s'éleva, en 1234, entre Gaufridet, seigneur de Toulon et Guillaume de Signes, seigneur d'Ollioules, au sujet des limites de leurs territoires.

Le château fut pillé et saccagé pendant la Révolution.

La source Saint-Antoine sort de la montagne, au fond d'un tunnel souterrain; elle débite 52 litres par seconde à son étiage moyen.

Sous l'occupation romaine, la grotte était la *nymphée de Telo-Martius* : la source était sacrée.

Des monnaies en bronze de Domitien, Trajan, Antonin, Faustine 1^{er}, Marc-Aurèle, ainsi qu'un fragment de sculpture antique trouvés, en 1897, à l'occasion du nettoyage du bassin, donnent droit à cette assertion.

« Le fragment de sculpture antique est une pierre calcaire prise sur les lieux, à peu près carrée, de 0,50 centimètres de côté et de 0,20 centimètres d'épaisseur, taillée en biseau et ornée, sur trois faces, d'oves grossièrement fouillées. Ce genre de chapiteau renversé, comme la disposition des oves l'indique, était, peut-être, un dessus d'autel, servant de socle à une statue, mais, plus vraisemblablement, une table en pierre pour recevoir les vases d'huile et les coupes remplies de lait qu'au jour des *Fontinales*, les habitants de *Télo-Martius* portaient en offrande aux nymphes des eaux.

Un seul fragment de voûte antique où vient se raccorder le tunnel construit en 1577, indique, qu'à une époque très ancienne, la baume d'où sort la source, était précédée d'une petite construction voûtée. C'est dans ce temple rustique que les habitants de *Télo-Martius*, pour obtenir les faveurs du génie bienfaisant des eaux, allaient faire brûler une *lucerna* ou une *candela*, puis jetaient une pièce de monnaie dans la partie la plus profonde du bassin... »⁽¹⁾

Primitivement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les eaux de cette source arrivaient, à Toulon, dans un béal qui alimentait le réservoir de la Fougassière.

De nos jours, elles sont amenées, au moyen d'une machine à vapeur, dans les deux bassins superposés que la compagnie des Eaux a fait construire sur le

(1) R. Vidal, *Toulon, chef-lieu d'arrondissement*.

versant Ouest du mamelon du *Fort-Rouge* ; de là, elles sont envoyées dans différentes directions.

Le bassin supérieur, à 83^m d'altitude et d'une capacité de 8000^m cubes, ne contient que les eaux provenant du Ragas. Il fournit l'eau aux quartiers les plus élevés : Claret, Sainte-Anne, Siblas, La Loubière, Les Darboussèdes.

Le bassin inférieur, à une trentaine de mètres au-dessous du précédent et d'une capacité de 6000^m cubes, reçoit le trop-plein de celui-ci et les eaux de Saint-Antoine. Il dessert les faubourgs du Pont-du-Las, Saint-Roch, Saint-Jean-du-Var, du Mourillon.

Une conduite spéciale, détachée de la canalisation du Ragas, détourne une partie de l'eau de cette source au profit de la ville de la Seyne et de l'hôpital Saint-Mandrier.

V.

LES MOULINS

Immédiatement après le château Saint-Antoine commence la série des Moulins, condamnés, de nos jours, à un éternel chômage.

Il y a quelques vingt ans, la meunerie était très florissante dans la jolie vallée de Dardennes.

Sur la route blanche de poussière, aveuglante de soleil, c'était de l'aube au crépuscule, un va-et-vient ininterrompu de charrettes : les unes portaient aux moulins la belle tuzelle dorée de Provence, les autres retournaient à la ville la fine fleur du gruau.

Et, du matin au soir, on n'entendait dans toute la vallée que claquements de fouets, cris et jurons des charretiers, *balin-balan* des lourds véhicules, fracas des chûtes d'eau mettant en branle les grosses roues à aubes, ronflement des meules broyant le grain, coups de marteaux des rhabilleurs, tandis que de la rivière ou des bords du béal s'élevait la joyeuse chanson d'une lavandière..... Le travail, la joie, la prospérité régnaient alors dans ce quartier privilégié.

Aujourd'hui, les moulins sont silencieux.

Le commerce de la vallée de Dardennes, déjà durement éprouvé par la concurrence des minoteries de Marseille, a été complètement ruiné du jour où une compagnie a capté toutes les sources qui faisaient la richesse du quartier.

Les premiers moulins, bâtis il y a plusieurs siècles, sur le cours du béal, consistaient en de modestes constructions élevées d'un étage seulement. Ils appartenaient soit à des nobles, soit à de riches bourgeois qui en tiraient des revenus importants.

Au XVI^e siècle, la communauté de Toulon « forma le sage et judicieux projet, afin d'établir la banalité en sa faveur, d'acheter tous ses moulins, au fur et à mesure que les circonstances le permettraient. »

C'est ainsi qu'elle acquit :

Le 30 Juillet 1504, de Louis Jacques, en échange d'une terre qu'elle possédait aux Darboussèdes, le premier de ces moulins, dit de *L'èurre*;

Le 25 Avril 1521, de Pierre et Sylvestre de Rodeillac, les moulins du *Pont* et des *Taules*;

Le 30 Septembre 1578, d'Honoré de Thomas de Sainte-Marguerite, le moulin de *Tuelle* et les terres qui en dépendaient;

Le 12 Septembre 1612, de Jean-Baptiste Chautard de Tourris, le moulin dit de *Tourris*;

Le 10 Septembre 1619, les deux moulins appelés *premier* et *second* moulins d'Hubac.

Mais « la banalité tantôt éludée, tantôt lésée par la proximité des moulins situés à Dardennes, terroir étranger au sien, détermina la cité de Toulon, à s'en assurer la possession. Par acte du 26 Mai 1640, elle acquit du sieur François de Thomas, seigneur de la Val Dardennes, les cinq moulins y existant, divers chemins pour s'y rendre, un passage de onze pans tout le long du canal des eaux et huit jours de fief, juridiction haute, moyenne et basse, pour pouvoir posséder le tout en nobilité, moyennant les prix et somme de 50.000 livres.

De ces cinq moulins, il en existait deux pour mou-
dre le blé, l'un banal pour les habitants du Revest,
dont le fermier percevait le droit de mouture, et
l'autre pour les habitants de Toulon, dont la mou-
ture appartenait au fermier général de ce droit que
la communauté affermait avec le Piquet; ⁽¹⁾ les autres
servaient, l'un de foulon à drap, et les deux autres à
une forge de fer ».

Par le fait de cette acquisition les consuls de Toulon
ajoutèrent à leurs titres celui de *Seigneurs de la
Valdardennes*; ⁽²⁾ et, pendant plus d'un siècle, ils se
rendirent, pour les fêtes de la Pentecôte, dans leur
portion de château, afin d'y exercer leur juridiction.
A cette occasion, ils faisaient servir, aux frais de la
communauté, un grand festin auquel les conseillers
municipaux et les principaux notables assistaient,
après avoir entendu la messe dans la chapelle du châ-
teau, dédiée à Saint-André.

Nous dirons, en terminant, que la communauté de
Toulon s'était réservé, dans l'acte du 26 mai 1640, le
droit de construire d'autres moulins devant « le décou-
des eaux. »

C'est vers la fin du XVIII^e siècle seulement, qu'elle
usa de ce droit en faisant bâtir huit moulins qu'elle
vendit, en 1813, à différents particuliers. Ceux-ci
comprenant que l'exploitation en commun de ces huit
moulins conviendrait mieux à leurs intérêts, formèrent,
le 10 juin 1818, une association générale.

En 1883, la Compagnie des Eaux, maîtresse depuis
un an déjà de la source de *La Foux*, se rendait pro-
priétaire de tous ces moulins : mais, ne pouvant leur
assurer un débit d'eau régulier et suffisant pour
leur fonctionnement, elle s'empressa de les faire
fermer.

(1) Tous les habitants de Toulon étaient tenus d'aller faire leur farine aux moulins de la communauté et de payer le *vingtain*, c'est-à-dire le droit du vingtième de la mouture.

(2) En leur qualité de seigneurs de la Valdardennes, les Consuls de Toulon, à l'avènement d'un roi, lui prêtaient hommage devant la Cour des Comptes d'Aix.

VI.

DE SAINT-ANTOINE A DARDENNES

A l'intersection même des chemins du Jonquet et de Dardennes, se trouve le moulin Gautier, qui ne fait pas partie des onze moulins possédés par la Compagnie des Eaux.

A partir de cet endroit, la route contourne, tout au bas, l'arête occidentale du Faron : sur un ébrèchement de la montagne, la tour de l'*Hubac* se pose en échauguette, dominant l'immense vallée.

De ce point, l'œil découvre le versant Nord du Faron au pied duquel se déroule le quartier de l'*Hubac*. Tout là haut, découpé en fines aiguilles dolomitiques, le rocher se dresse, surplombant des pentes escarpées d'où dégringolent des files serrées de pins : plus bas, sur des coteaux étagés en *restanques*, s'essaient de paisibles bastides flanquées de cyprès semblables à des tourelles d'un vert sombre.

Après avoir dépassé le 1^{er} moulin dit Jalabert, on laisse, sur la droite, le vieux chemin montueux de Dardennes pour suivre la route belle et large qui longe la rivière. On arrive bientôt devant le château Rimbaud qui enfouit ses deux grosses tours rondes dans un fond tout térébrant de verdure.

La princesse de sang royal, Christiane, Guillemine, Louise, comtesse de Solms, de Rœdelheim, comtesse régnante de Gaildorf, de Limbourg, épouse de Charles Frédéric Guillaume, prince régnant de Linanges, de Falkenburg, de Dabo et d'Aspremont, l'habita, en 1783, pendant quelques mois.

Ce château fut, sous la Révolution le théâtre d'un tragique événement.

« Dans la nuit du 5 au 6 août 1792, une bande de forcenés, armés de fusils et de sabres, vint frapper rudement à la porte de la maison de campagne du

sieur Rimbaud, commissaire du roy au siège de l'amirauté. Ces scélérats en firent ouvrir la porte d'entrée et demandèrent avec menaces où était Grignon (surnom qu'ils donnaient au sieur Rimbaud). Ils disaient à la femme qui leur ouvrit; « Vous êtes perdue si vous ne dites pas où il est; vous y passerez à sa place, si nous ne le trouvons pas. Nous porterons tous un morceau de son cadavre au bout du fusil et tout ce qui est dans le château nous appartient. Il est temps que ce bien soit à nous ». Ils visitèrent tous cette maison de campagne, ayant toujours le sabre nu à la main. Ils montèrent sur le toit, abattirent le tuyau d'une cheminée dans l'espoir d'y trouver Rimbaud caché; ils y tirèrent même des coups de fusil. Et, après avoir visité tous les coins et recoins de la maison, ils se retirèrent en blasphémant et en disant: « il faut que Rimbaud Grignon périsse. »⁽¹⁾

Un peu plus loin, un groupe de maisons, un moulin, un pont sur la rivière, un restaurant rustique agrémentent le paysage de leur note pittoresque.

Sur la gauche, de maussades fours à chaux, déroulent sur la campagne de longs panaches de fumée grise. Devant ces fours passe le chemin de Moneiret: c'est celui que prenaient les habitants des Routes et des Pomets pour porter leurs grains aux moulins de la Vallée de Dardennes. Ce chemin fait un dos d'âne très accentué devant la maison de campagne appelée du nom poétique et bien provençal de *Canto-Cigalo*.

Voici le 3^e moulin avec son vieux pont que décore un antique écusson aux armes de la ville. Entre les 4^e et 5^e moulins, bifurque la nouvelle route qui monte vers le bourg du *Revest*. A cet embranchement s'élève une humble chapelle coiffée d'un clocheton hexagonal. Elle fut construite au XVII^e siècle par le Seigneur de Dardennes pour « servir aux meuniers et fermiers des moulins et martinets à poudre ».

Après avoir franchi le pont moderne situé devant le 6^e moulin, on reprend l'ancienne route du *Revest*.

(1) Archives de Toulon: *Révolution Française*.

Le point d'intersection des deux chemins est marqué par un petit chalet qui porte le nom de *Bagatelle*.

En poursuivant sa promenade, on arrive bientôt au pont de *Dardennes* près duquel commence le chemin des *Favières* qui va rejoindre la route de *La Valette* à *Tourris*. On traverse ce pont et on débouche aussitôt sur une petite esplanade bordée, à droite et à gauche, de maisonnettes qui lui donnent l'aspect d'un hameau.

A cent mètres de là, en face du Las dont les rives, à cet endroit, sont plantées de vernis du Japon, s'étend un immense enclos dont les constructions, vieilles de plus de trois siècles, furent affectées successivement à différentes destinations. Aménagées tout d'abord pour recevoir un paroir à drap, ces constructions furent converties, en 1672, en martinet à poudre. Une explosion vint, douze ans plus tard, les détruire complètement. Reconstituées et affectées de nouveau à un martinet à poudre, elles servirent, de 1710 à 1712, d'atelier pour la fabrication des pièces de 6 deniers dites *Dardennes*. Enfin transformées tour à tour en fabrique de papier, en moulin à huile, en moulin à blé, en scierie à marbre, en scierie à bois, elles sont utilisées actuellement comme remises par le propriétaire des *Omnibus* qui desservent la Vallée de Dardennes.

Nous croyons intéressant de faire connaître dans quelles circonstances Louis XIV fut amené à faire frapper cette monnaie dans les environs de Toulon. Cette page d'histoire locale encore ignorée, il y a une dizaine d'années, a été mise à jour par M. Maurice Rimbault, sous-archiviste des Bouches-du-Rhône, dans une remarquable monographie intitulée : *La Dardenne*.

MM. Rimbault cherchait, depuis fort longtemps déjà et sans succès, des documents authentiques constatant que ces deniers avaient été fabriqués à Dardennes, lorsque le hasard lui fit découvrir une lettre qui ne laissait aucun doute : c'est une lettre

tion de monnaie de cuivre. Dans cette lettre se trouve le passage suivant : « les pièces de six deniers de cuivre que l'on appelle Dardenne pour avoir été fabriquées, à une demi-lieue de Toulon, dans un lieu nommé Dardennes. » Archives des Bouches-du-Rhône. *Intendance de Provence*.

Nous laissons la parole à notre distingué confrère.

« La royauté n'avait plus de quoi payer les troupes : celles-ci fatiguées d'attendre indéfiniment les arrérages de leur solde, et de manquer des objets les plus indispensables à l'existence, se livraient à toutes sortes d'excès et devenaient un danger à l'intérieur pour l'État qui n'en avait déjà que trop au-dehors. Il fallut donc se procurer des ressources.

La fabrication de cette nouvelle monnaie en cuivre eut lieu en vertu d'un édit d'octobre 1709.

Ainsi qu'il ressort des pièces de comptabilité « elle dura de janvier 1710 au 30 avril 1712. On se servit des canons, boîtes, pierriers et autres pièces d'artillerie défectueuses, hors d'usage et inutiles de l'Arsenal et des galères. »

Les *Dardennes* restèrent en circulation jusqu'en 1854.

DESCRIPTION DE LA DARDENNE

Louis XIV Roy de (une fusée) France et de Nav...

Six L adossées deux à deux, couronnées, cantonnées de lis et disposées en triangle au milieu duquel est la marque d'atelier (&).

R/

Six deniers de France (un cœur) 1710

Croix fleurdelisée formée de quatre arcs entrelacés. Un point au centre.

Poids : 5 gr. 81. »

L'usage de cette monnaie a donné lieu à une expression provençale bien originale. Le peuple voit-il encore de nos jours un charlatan ou un camelot débiter un boniment en public, il ne manque pas de dire, en s'éloignant, « *vaqui mai un pito-dardèno.* »

Soudain, à un tournant de la route, s'offre aux yeux un site bien alpestre. Ici, une prairie légèrement accidentée où des vaches robustes paissent en liberté. Au-dessous, le Las alimenté, en cet endroit et durant toute l'année, par une source vive et pure qui sourd, dans son lit même, du pied d'un platane majestueux : un dôme d'éternelle verdure se suspend sur ses eaux limpides qui prennent, suivant la lumière et les ombres, tous les reflets de l'opale. En face, bordant le chemin rocailleux et montant, le Château Bourgarel, l'ancienne demeure des seigneurs de la Valdardennes, où de superbes marronniers répandent, sur une spacieuse terrasse, un ombrage épais. Là, le 7^e moulin, transformé en guinguette, joyeux rendez-vous de la jeunesse du quartier qui vient, pour la fête de S^{te}-Rose, y danser à l'ombre des platanes et des saules pleureurs. Enfin, comme cadre à ce pittoresque paysage, des collines boisées et semées de *bastides* ressemblant à autant de silhouettes blanches.

C'est le *Paridon*, véritable oasis, où les familles aiment à se rendre, le dimanche, pour goûter le charme poétique de la Vallée de Dardennes que ce coin riant a conservé intact.⁽¹⁾

I.

LES SEIGNEURS DE DARDENNES

Au sujet de la seigneurie de Dardennes, une question se posait tout d'abord : A quelle époque cette terre fut-elle érigée en fief ?

(1) Le 8^e moulin dit *de la Ressence*, le 9^e moulin dit *de la Croix* et le 10^e moulin dit *du Château*, se trouvent groupés autour du château de Dardennes.

Les archives de la Commune du Revest ayant été presque entièrement détruites en 1707 et en 1793, nous avons du, à tout hasard, chercher ces renseignements dans celles de Toulon.

Après avoir compulsé les dossiers plusieurs fois séculaires, relatifs aux procès interminables qui s'élevèrent sans cesse entre les seigneurs de Dardennes et la Communauté de Toulon au sujet de la propriété des eaux de la Valdas, nous eûmes la bonne fortune de trouver un document du XV^e siècle, qui nous mit sur la voie.

« La terre seigneuriale de Dardennes, mentionne-t-il, consiste en biens nobles et en bien roturiers *démembrés du fief du Revest*. Les biens roturiers sont taillables à la communauté du Revest. »

Ce point acquis, il importait de rechercher à quelle époque ce démembrement s'était produit. Un jugement du baile de la Cour Royale de Toulon, en date du 28 Avril 1406, nous apprit l'existence de la dame Isabelle de Simiane, veuve de Raimond de Montauban, seigneur du Revest et de la « bastide » de Dardennes.

Il s'agissait dès lors de savoir si le père de Raimond ou ses ancêtres étaient eux aussi seigneurs de Dardennes.

Après de patientes et laborieuses investigations, nous parvinmes à découvrir qu'en 1385, Reynaud de Montauban, père de Raimond, ne joignait pas à ses titres de seigneur du Revest, de Tourris et de La Vallette, celui de seigneur de Dardennes.

Il est donc logique de conclure que la terre seigneuriale de Dardennes avait été démembreée du fief du Revest par Reynaud de Montauban, en faveur de son fils Raimond.

Au cours de nos recherches, nous avons pu reconstituer la liste chronologique des seigneurs de Dardennes depuis la fin du XIV^e siècle jusqu'à la Révolution.

Seigneurs⁽¹⁾

1400. Raimond de Montauban, seigneur du Revest et de la bastide de Dardennes, fils de Reynaud de Montauban, seigneur du Revest, de Tourris et de La Valette. En 1406, ce Raimond était décédé; nous avons vu, en effet, que dans un document de cette époque, relatif à un procès, son épouse Isabelle de Simiane, figure seule comme dame de Dardennes.

Le fief de Dardennes semble être resté la propriété des de Montauban pendant la plus grande partie du XV^e siècle.⁽²⁾

1480. Bertrand de Marseille, des comtes de Vintimille, seigneur d'Ollioules, du Revest et de la bastide de la Valdardennes.

1505. Gaspard de Marseille, des comtes de Vintimille.

1530. Melchior de Marseille, des comtes de Vintimille.

1568. Antoine de Marseille, des comtes de Vintimille, qui fit donation de la terre seigneuriale de Dardennes à sa sœur Lucrèce, lorsqu'elle épousa en

1578. Honoré de Thomas,⁽³⁾ de Sainte-Marguerite, seigneur de La Valette.

1600. Louis de Thomas.

1632. François de Thomas, seigneur de La Valette.

1640. Les Consuls de Toulon, co-seigneurs, dans les circonstances que nous avons relatées plus haut.

1670. Honoré de Thomas.

1725. Pierre de Thomas, seigneur de Beauvais, officier de marine.

(1) Les dates en regard des noms des seigneurs indiquent non pas l'année où ces personnages devinrent propriétaires du fief de Dardennes, mais bien l'époque à laquelle ils vivaient.

(2) Raimond de Montauban appartenait à la famille de Montauban Leval-Beauchêne en Dauphiné. Sa femme Isabelle de Simiane était la fille de Marie de Signes d'Ollioules et de Guirand de Simiane VII, baron de Gordes, seigneur de Châteauneuf, dans le Comtat Venaissin, qui fut député, en 1371, auprès du pape Clément VI, pour lui demander la canonisation d'Elzéar de Sabran.

(3) Les de Thomas ont une noblesse des plus anciennes. Un membre de cette famille fut secrétaire du roi René. Les de Thomas ont possédé les seigneuries de La Garde, de Milhaud, d'Ollioules, d'Evenos, d'Orvès, de La Valette, de Beaudonvin, de Pierrefeu, de la Val Dardennes, de Rogues, de Beaulieu, de l'Escaillon, etc., etc.

1772. Jean Baptiste François de Thomas de Châteauneuf, seigneur de Pierrefeu, Beauvais et Saint-Pierre, officier de marine.

1781. Raphaël de Magalon, avocat général au Parlement de Provence.

1786. Jean-Baptiste de Monier du Castellet, chef d'escadre, directeur général du port et de l' Arsenal de Toulon.⁽¹⁾

An VI. M. Ollive achète le château de Dardennes comme bien d'émigré.

En 1820, Joseph François Bernard de Tassis acquiert ce domaine de M. Ollive. Il s'empresse de donner, à titre de compensation, la somme de 2000 fr. à Madame de Pierrevert, fille de M. de Castellet à qui la Révolution avait confisqué cette terre.

La famille Bourgarel est actuellement propriétaire du château de Dardennes, par suite de son alliance avec les de Tassis.

Pendant le siège de Toulon, en 1707, le prince Eugène fit diriger sur le château de Dardennes 500 hommes de troupes, qui campèrent dans les prairies qui entourent l'ancienne demeure seigneuriale.

Le sieur de Barville, brigadier, reçut l'ordre de les en chasser avec sa brigade du Berry et quelques dragons à cheval, tandis que trois autres colonnes devaient s'emparer des hauteurs du Faron, d'Artigues et de Sainte-Catherine.

« M. de Barville sépara en deux sa brigade et lui fit prendre, à minuit, deux chemins différents, à droite et à gauche du château. Son dessein était d'envelopper les ennemis et de les faire prisonniers; mais les bataillons, s'étant rencontrés, avant le jour, sans se reconnaître, firent une décharge, les uns

(1) Le 11 Août 1790, M. du Castellet quittait le château de Dardennes, pour venir prêter son serment civique à Toulon. Dès que le peuple apprit que cet officier général se trouvait dans la ville, il se mit à sa poursuite et l'ayant rejoint se jeta sur lui. Meurtri de coups, M. du Castellet allait être pendu, lorsqu'il fut délivré par des soldats qui passaient heureusement par là. (Toulon Ancien et ses Rues, tome II. p. 60. L. Mongin.)

contre les autres, qui coûta la vie à dix de nos soldats. Ils s'aperçurent bientôt de leur erreur et se rejoignirent pour venir aux ennemis, qui, ayant entendu la fusillade, avaient commencé à plier bagages et à se retirer sur La Valette, en prenant le chemin des Favières. M. de Barville les poursuivit vivement, leur tua cinq hommes parmi lesquels le colonel de cuirassiers Pfatterkom "celui qui tua Vaubecourt, écrivait le maréchal au roi," fit vingt prisonniers et trouva vingt-cinq chevaux abandonnés par les fuyards dans les écuries du château. Le résultat le plus heureux de cette expédition fut qu'on reprit possession du canal des eaux des moulins que les ennemis avaient rompu et qu'on rétablit, ce qui permit à la ville de s'approvisionner de farine, dont elle était sur le point de manquer. » (1)

VIII.

LA SALLE VERTE — LE COLOMBIER — LA FOUX LE RAGAS

Derrière le château Bourgarel se trouve la *Salle Verte*.

Que de charmants souvenirs évoque ce lieu naguère encore un des sites les plus adorables et les plus recherchés des environs de Toulon.

Située à une vingtaine de mètres en contre-bas d'une prairie et cachée dans un fouillis de verdure, la *Salle Verte* ne peut être aperçue du haut des berges. Pour y arriver, on prend un sentier rapide et sinueux tracé au milieu de chênes, de pins et de noisetiers et descendant jusqu'au bord de la rivière. Là, nulle passerelle; mais la nature semble avoir semé, à plaisir, en cet endroit, de gros galets très rapprochés les uns des autres et offrant des assises assez solides pour permettre d'y poser le pied en toute sécurité.

(1) Gustave Lambert, *Histoire de Toulon*.

On arrive ainsi devant un immense rocher à pic formant une sorte de barrage que l'on contourne, à droite, en *s'acatant* et de *garapachoun*. On est parvenu à Salle Verte.

Autrefois, avec son lac en miniature, sa cascade toujours chantante, ses bords escarpés plantés d'arbres contorsionnés auxquels s'agrippent des lierres vivaces, ce lieu donnait l'illusion d'un paysage de la Suisse. On ne pouvait rien imaginer de plus pittoresque et de plus riant à la fois que ce coin de rivière. Le gazouillis des oiseaux, le frémissement du feuillage, le murmure des eaux courantes emplissaient ce lieu d'une musique harmonieuse.

Assis sous une verdoyante coupole, le touriste se plaisait à admirer les mouvements capricieux des ondes ; ici, s'étalant, en une nappe tranquille et transparente, sur un fond tapissé de mousse et d'herbes fines ; là, se fonçant, à l'ombre de la rive, en un noir luisant de jais ou miroitant, sous le jeu d'un rayon de lumière et semblant emporter dans son cours des filigranes d'or ; plus loin, se jouant à travers les cailloux qu'elle bordait d'une fine dentelle d'écume blanche.

Il aimait à suivre du regard le vol d'une *demoiselle* aux ailes de crêpe, les bonds des rainettes graciles, le voltigement des mouches d'or scintillant comme de minuscules feux follets, le sillage des *cordonniers* patineurs, les évolutions de petits poissons nains glissant, par bandes, en tâches noirâtres et se réfugiant au moindre bruit, dans les cavités des berges.

En été, les familles s'y réunissaient en de joyeuses *foucades* et s'y livraient au plaisir de la baignade.

Aujourd'hui, privé des eaux qui faisaient sa richesse et sa beauté, ce lieu est désolé et solitaire ; et c'est avec tristesse qu'on s'en éloigne, en disant avec le poète : *Quantum mutatus ab illo*

Après la *Salle Verte*, la vallée commence à se resserrer sensiblement. A un tournant, on aperçoit, sur la rive gauche, la maison du chef fontainier. Là,

commence le tunnel, creusé dans la montagne, qui capte, plus haut, la source du *Ragas*. Un système de vannes permet, au moment des grandes pluies, de déverser dans la rivière le surplus des eaux.

Bientôt se présente un joli pont antique. Son arche dont les parapets sont mutilés a conservé sa courbe élégante; un lierre cache de son vert manteau les blessures du temps.

Voici le 11^e et dernier moulin, le *Colombier*, que domine la tour sarrasine du *Revest*, perchée sur le sommet du mamelon de Notre-Dame.

Avant la construction de la belle route carrossable qui bifurque devant la petite *chapelle des Moulins*, le *Revest* n'était desservi que par un chemin pierreux et ardu grimpant le coteau au milieu de *restanques* d'oliviers.

Au pied de la colline sur laquelle est édifié le vieux bourg du *Revest*, se trouvent les sources de *La Foux*⁽¹⁾ et du *Figuier*.

Après avoir passé sur l'autre rive, on s'engage aussitôt dans le défilé qui conduit au *Ragas*. Un sentier étroit et très accidenté s'accroche à la paroi surplombant, à mi-flanc, la gorge profonde. Une maigre toison de pins et de *reganeou* laisse, en maints endroits, apercevoir les aspérités de la roche. Le fond du ravin est obstrué d'éboulis causés par les assauts furieux du torrent grossi par les orages.

Tout à coup le défilé se ferme, présentant à sa base une énorme ouverture; c'est le *trou du Ragas*. Une grille en fer défend l'accès du gouffre dont la profondeur jusqu'à la nappe liquide est de 66^m.

Ce vaste réservoir souterrain reçoit toutes les eaux tombées sur les hauts plateaux du *Caoume*, du *Grand-Cap* et de la *Limite*.

(1) La Commune de Toulon a revendiqué, de tout temps, les eaux de *La Foux* comme étant sa propriété; mais elle eut à soutenir, à ce sujet, de longs procès contre les seigneurs de Dardennes. Les divers jugements rendus maintinrent toujours la Communauté de Toulon dans la possession des eaux de *La Valdas* depuis le *Revest* jusqu'à Toulon. Le premier de ces titres qui nous soit connu est une ordonnance du baile de la cour royale de Toulon, prononcée, le 28 avril 1406, contre la dame de Dardennes.

Au-dessus du *trou du Ragas*, à une cinquantaine de mètres environ, se trouve une petite grotte : elle servit longtemps d'asile à un misanthrope qui s'intitulait lui-même *l'ermite du Ragas*. Un jour on le trouva mort dans sa loge aérienne.

Au milieu de cet àpre paysage, plein d'un silence troublant que seul vient rompre parfois le cri rauque et monotone d'un oiseau de proie, l'esprit, impressionné par l'aspect du gouffre noir et béant, se prend à vagabonder. Et, pour peu que l'on s'attarde, le soir, dans cette solitude farouche, on croit errer dans un des sombres méandres de l'Erèbe tout peuplé de pâles fantômes

Toulon, le 30 Septembre 1905.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I.	Préambule.....	3
II.	Le Quartier Saint-Roch. — Les Bugadiéro.....	4
III.	Le Quartier de Plaisance — La Cassine de l'Amiral Paul.....	7
IV.	Le Jonquet — La Source de la Baume — Le Château et la Source Saint-Antoine — Les Bassins de la Compagnie des Eaux.....	10
V.	Les Moulins	15
VI.	De Saint-Antoine à Dardennes.....	18
VII.	Les Seigneurs de Dardennes	22
VIII.	La Salle Verte — Le Colombier — La Foux — Le Ragas	26

